

#COMPTE-RENDU

GT PARENTALITÉ

Ce groupe de travail portait sur les prestations « parentalité » qui sont les places en crèche, les CESU (chèque emploi services 0/6 ans) interministériel, les CESU (6/12 ans) ministériel.

#LIMINAIRE DE LA CGT

En introduction, **la fédération des Finances CGT a souligné la légère augmentation des berceaux (places en crèche) pour les enfants de 0 à 3 ans.** Mais les 551 berceaux répartis sur le territoire mais surtout dans les grandes métropoles ne suffisent pas pour satisfaire les besoins des agents du MEFR.

Il y a en effet, d'après le dernier compte rendu annuel d'activité d'action sociale 10 741 bébés qui seraient susceptibles d'occuper une place en crèche. Nous nous félicitons que la demande récurrente de la fédération ait été satisfaite et que les parents puissent choisir selon leur convenance le lien de résidence ou le lieu de travail.

 **L'augmentation depuis 5 ans serait approximativement de 2% !**

Sur les berceaux disponibles en interministériel (SRIAS), nous avons demandé le chiffrage pour notre ministère. Ce n'est pour le moment pas possible mais cela devrait l'être au courant de l'année 2022.

Nous estimons qu'un travail en commun entre les représentants dans les CDAS et les délégations devraient être effectué sur le sujet.

S'agissant du CESU 6/12 ans, prestation ministérielle, nous regrettons qu'il soit si peu connu des agents et qu'il y ait une confusion entre la prestation interministérielle pour les 0/6 ans, qui n'est pas calculée de la même façon et est plus restrictive.

Une campagne d'information s'impose !

Visiblement la priorité du secrétariat général n'est pas la recherche de places en crèche, en effet le sous-directeur des politiques sociales nous a confirmé qu'il était difficile de maintenir le budget et qu'il ne pourrait pas y avoir de crédits supplémentaires.

PROPOSITIONS ET ORIENTATIONS POSSIBLES DU **SECRETARIAT GÉNÉRAL** :

- évolution du CESU 6/12 ans, par exemple rajouter une tranche, modifier plafond de ressources, et élargir l'âge – changer le nom afin que ce soit mieux identifié,
- aide financière directe -) coupon sport bons nominatifs, adhésions etc, sous conditions de ressources, environ 15000 enfants pourraient en bénéficier, (déjà fait dans certains cdas),
- resouscrire une plateforme donc travail sur son accès,
- assistantes maternelles, trop compliqué à mettre en place (cf ministère des Armées),
- réflexion sur la communication,
- simplification des formalités pour demande CESU.



La prochaine étape sera de faire des simulations sur les différentes propositions en tenant compte des différents paramètres et préparer des documents de travail avec des propositions. Puis échanges avec les fédérations sur l'évolution de ces prestations. Concernant les crèches il faut voir l'aspect budgétaire car ça reste cher.

#POUR LA CGT

Ces propositions semblent intéressantes, même si elle ne sont pas exceptionnelles!

La priorité pour nous serait qu'il y ait plus de places en crèche. Il faudra que nous en discussions collectivement dans nos instances afin de déterminer dans les propositions de l'administration ce qui nous semble prioritaire.

Nous émettons des réserves sur la plateforme et n'y sommes pas favorables.

Le point essentiel pour la fédération des Finances est le budget global dédié aux politiques sociales car comme le disons à chaque réunion les besoins existent et sont réels encore faut-il se donner les moyens de les satisfaire. Nous ne pouvons pas nous contenter de l'existant.

Les représentants au CNAS : Christine Léveillé, Yannick Massiet, Aurélien Quintana